



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE n° 10

Rodez, le 29 février 2024

Incendie du site industriel de la SOPAVE : suites

1 - Communication des rapports d'analyses et d'inspection

Depuis le début de l'incendie du site industriel de la SOPAVE, le 17 février 2024, plus de 1000 mesures ont été réalisées afin d'évaluer les risques sanitaires et environnementaux.

Comme annoncé lors de la conférence de presse du jeudi 22 février, le préfet de l'Aveyron a décidé, en toute transparence, de communiquer les résultats de l'ensemble des analyses effectuées pendant la gestion de crise et pendant la phase de retour à la normale.

Dès aujourd'hui, les différents rapports d'analyses et d'inspection disponibles sont accessibles en page d'accueil du site internet de la préfecture : www.aveyron.gouv.fr/Actualites/Incendie-du-site-industriel-SOPAVE.

Rapports disponibles :

- Rapport du SDIS 12
- Rapport du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille (BMPM)
- Rapport de l'Office Français de la Biodiversité
- Rapport de Santé Publique France
- Rapport APAVE
- Rapport d'inspection de la DREAL

Des mesures complémentaires portant sur l'eau et la végétation sont en cours d'analyse. Les résultats seront communiqués dans un second temps.

Pour rappel, un plan de surveillance sanitaire et environnementale est en cours d'élaboration et il visera à assurer, dans les semaines et les mois à venir, un suivi des conséquences éventuelles du sinistre.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

   @Prefet12

CS 73114
12031 Rodez Cedex

2 – Maintien d'un lien avec les riverains du site industriel

Une nouvelle action de visites à domicile des personnes habitant à proximité immédiate du site industriel a eu lieu le mercredi 28 février et se poursuivra ce jour. Elles sont conduites par des élus de la commune et des bénévoles d'associations agréées de sécurité civile (Association de Protection Civile et Croix-Rouge). Cette action s'inscrit dans la continuité des 3 dernières visites effectuées au domicile des riverains du site industriel.

3 – Ramassage des débris

Il est rappelé que des signalements peuvent être effectués à la direction de la SOPAVE par mail à sopave@snam.com afin de procéder à l'enlèvement des débris trouvés.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@veyron.gouv.fr

